

COMPTE RENDU

--

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 29 AOUT 2012**

L'an deux mil douze, le vingt-neuf août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 27 août, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	7	4	0

PRESENTS Alain MACEL, Emmanuel DUCROS, Michel CHALONS, Claudine DIDRY, Bernard GEORGE, Jean-Christophe PATON, Nathalie MARECO
ABSENTS Delphine EPIARD, Séverine SANCHEZ, Christine LAMPSON, Jean MUTELET
POUVOIRS /
SECRETAIRE Jean-Christophe PATON

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- ACCEPTE l'actualisation du devis pour la construction du local technique à 20 991 € HT et APPROUVE le nouveau plan de financement lié à l'attribution d'une subvention de 35% au titre de la DETR 2012, soit 7347 € (délibération initiale du 18.09.2009).
- ACCEPTE l'encaissement d'un remboursement de Groupama de 884.53 € correspondant aux dégâts causés par la tempête du 16.12.2011 sur le clocher de l'église, déduction faite de la franchise.

Le Maire

Alain MACEL